

Elevage bovin : revalorisation des montants de l'aide 2025



© 2026 Les Echos Publishing

Provisoirement fixés par un arrêté du 30 septembre 2025, les montants de l'aide aux bovins de plus de 16 mois versée aux éleveurs au titre de la campagne 2025 ont été ajustés à la hausse pour les départements métropolitains, hors Corse. Voici les nouveaux montants :

- 102 € par unité de gros bétail (UGB) pour le montant unitaire supérieur (contre un montant provisoire fixé à 94 € par UGB en septembre dernier) ;
- 55,50 € par UGB pour le montant de base (contre un montant provisoire fixé à 51 € par UGB).

Rappel : ces montants se sont respectivement élevés à 107,01 € et à 58,37 € en 2024.

En principe, le versement du solde de l'aide bovine est intervenu sur la base de ces montants il y a quelques jours.

Rappel : s'agissant des demandes des aides bovines (aide à l'UGB et aides aux veaux sous la mère ou aux veaux bio) pour la campagne 2026, la télédéclaration doit être effectuée au plus tard le 15 mai 2026 sur [le site Telepac](#).

[Arrêté du 26 janvier 2026, JO du 30](#)

